

Description de la dotation – Jeu-concours « OUI FM - LA MAISON TELLIER »

Organisé sur l'antenne de la radio OUI FM du samedi 12 au vendredi 18 septembre 2026.

Dans le cadre du jeu-concours « OUI FM - LA MAISON TELLIER », cinq lots sont mis en jeu.

Chaque lot comprend :

- 2 places pour le concert de La Maison Tellier à l'Elysée Montmartre le 24 septembre 2026, d'une valeur unitaire indicative de 35 € TTC la place.

Modalités de participation

Les auditeurs souhaitant participer au jeu-concours devront s'inscrire en envoyant par SMS le mot « **ROCK** » au 7 14 15 (3x75cents+ prix SMS).

Après prise en compte du SMS de participation, par retour d'SMS, la Radio demandera aux participants de renseigner les informations suivantes : prénom, nom, code postal, date de naissance, email et âge. Ces informations seront communiquées par SMS (7 14 15).

Les données personnelles collectées sont nécessaires au traitement de la participation et à l'envoi des lots.

La participation n'est valide qu'à la réception d'un SMS en retour, accusant réception et prenant en compte le SMS d'inscription.

Modalités d'attribution et de remise des lots

- Les gagnants seront désignés par tirage au sort parmi les participants inscrits.
- Chaque gagnant sera informé de son gain par e-mail à l'adresse qu'il aura communiquée lors de son inscription.
- Chaque gagnant ne pourra remporter qu'un seul lot.

Précisions sur la dotation

Tous les frais non expressément mentionnés comme inclus dans le lot (transport, hébergement, restauration, dépenses personnelles, etc.) restent exclus de la dotation et demeurent à la charge exclusive du gagnant.

Règlement applicable

Le présent descriptif est établi en complément du règlement jeu-concours annuel de la radio OUI FM, disponible à l'adresse suivante : <https://www.ouifm.fr/reglements>

Les dispositions du règlement annuel s'appliquent, sauf celles contraires au présent descriptif.